

CONCOURS DES MIELS DE FRANCE : LA MARQUE *ESPRIT PARC NATIONAL* RECOMPENSEE PAR TROIS MEDAILLES

La 3^{ème} édition du concours des miels de France s'est tenue le 21 janvier 2020 à Paris.
Trois médailles viennent récompenser des miels bénéficiant de la marque *Esprit parc national*
dans les parcs nationaux des Ecrins et des Cévennes.



J.-J. Daubert dans son rucher / M. Bouvier - Parc national des Ecrins

LE CONCOURS DES MIELS DE FRANCE

Organisé au palais d'Iéna par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) en lien avec la Commission nationale technico-économique et scientifique apicole (CNTESA), le concours a réuni 93 apiculteurs des différents terroirs français dont les produits étaient répartis dans 21 catégories.

Les 180 jurés de cette 3^{ème} édition – apiculteurs expérimentés, spécialistes du miel et plusieurs grands chefs étoilés – ont dégusté et évalué les qualités de 213 miels avant de présenter leur palmarès.

LE MIEL DE JEAN-JACQUES DAUBERT EN OR

Après une médaille de bronze pour son miel de montagne clair lors de l'édition 2018, Jean-Jacques Daubert remporte cette année une très belle médaille d'or pour son miel polyfloral, produit sur la commune de Châteauroux les Alpes (Hautes-Alpes) dans le Parc national des Ecrins.

A l'origine accompagnateur en montagne, Jean-Jacques Daubert a transformé sa passion pour l'apiculture en activité professionnelle. Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national – Ecrins* depuis 2015, il récolte un miel de fleurs sauvages qui reflète la richesse botanique des prairies, sous-bois et montagnes de l'Embrunais (épilobe, ronces, lierre, framboisiers, résineux, sorbiers, myrtilles, serpolet, rhododendrons, etc.).

Contact presse

Florence BARRETO – 06 98 61 74 85 – florence.barreto@ofb.gouv.fr

Parc national des Cévennes : Natacha MALTAVERNE – 04 66 49 53 25 – natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Ecrins : Claire GONDRE – 04 92 40 20 12 – claire.gondre@ecrins-parcnational.fr

LA MIELLERIE DE VIELVIC EN ARGENT

Pierre et Catherine de la Rue du Can remportent la médaille d'argent pour leur miel de bruyère callune produit dans un rayon de 40 km autour de leur exploitation implantée depuis 1937 à Saint-André-de-Capcèze (Lozère) au pied du massif du Mont-Lozère dans le Parc national des Cévennes. Un emplacement de choix qui permet aisément de changer d'altitude et de disposer d'une végétation variée de mars à octobre.

Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national – Cévennes* depuis 2016, la miellerie de Vielvic avait déjà obtenu deux médailles d'or lors des éditions 2017 pour son miel de bruyère callune puis 2018 pour son miel « toutes fleurs foncé ».

Durant l'été, les deux apiculteurs partagent aussi leur passion en accueillant le public sur leur exploitation chaque vendredi matin.

LES RUCHERS DE BASTIEN EN ARGENT

Bastien Alise, qui a rejoint la communauté de la marque *Esprit parc national – Cévennes* en 2018, remporte la médaille d'argent pour son miel de montagne, produit sur la commune de Ventalon-en-Cévennes (Lozère) dans le Parc national des Cévennes.

Petit-fils et fils d'apiculteur, Bastien Alise a décidé en 2017 de vivre exclusivement de sa passion : l'originalité de son travail repose sur la transhumance de ses ruchers au printemps qui voyagent sur une large partie du territoire du Parc national au plus près des floraisons successives. Lors de l'édition 2018, il avait déjà remporté une médaille d'or pour son miel de châtaigner.

UNE RECONNAISSANCE SUPPLEMENTAIRE POUR *ESPRIT PARC NATIONAL*

Pour produire leur miel, ces apiculteurs s'engagent à respecter un cahier des charges précis et commun aux onze parcs nationaux de France afin de concilier activité économique locale et respect de la biodiversité. Ils sensibilisent aussi les visiteurs au monde des abeilles ou à l'importance de préserver les insectes pollinisateurs.

Cette démarche est incarnée par la marque *Esprit parc national* portée par le réseau des parcs nationaux de France et l'Office français de la biodiversité (OFB). Elle propose une offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours authentiques et naturels. Aujourd'hui, la marque elle bénéficie aujourd'hui à près de 1 000 produits et services représentés par plus de 500 acteurs dans l'hexagone et les outre-mer.

Pour en savoir plus sur la marque : [site web](#) – [Facebook](#) – [Instagram](#)



Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité (OFB) exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les outre-mer.

Les onze parcs nationaux de France – la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques, forêts sont rattachés à l'OFB. Il anime leur réseau dans le but de favoriser les échanges et l'émergence de projets collectifs. Les parcs nationaux français contribuent ainsi activement aux plans et programmes nationaux afin de construire un avenir commun au service de la biodiversité et du développement durable.

www.parc nationaux.fr – www.ofb.gouv.fr

Contact presse

Florence BARRETO – 06 98 61 74 85 – florence.barreto@ofb.gouv.fr

Parc national des Cévennes : Natacha MALTAVERNE – 04 66 49 53 25 – natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Ecrins : Claire GONDRE – 04 92 40 20 12 – claire.gondre@ecrins-parcnational.fr